

Compte rendu pour élaboration du PV de Réunion du 14 janvier 2025

Début de réunion 9h30

Lors de cette réunion, compte tenu que la fin d'année approche, nous prêterons attention à clore toutes les questions.

Avant d'ouvrir la réunion, les membres du CSE désirent revenir sur le CET afin d'éclaircir le point sur les CP transférables.

Au 31 mai 2025 le restant des CP N-1 et N-2 passeront automatiquement au 01 juin 2025 dans le CET à partir du moment où le salarié a bien pris ses 04 semaines de CP obligatoires par la loi.

Au cours de la période 2025/2026 (du 01/06/2025 au 31/05/2026) les CP utilisés seront ceux actuellement mentionnés « CP en cours d'acquisition ».

Agenda des réunions pour le 1^{er} semestre 2025 :

- 20 février réunion HSCT
- 20 mars
- 17 avril
- 15 mai HSCT
- 26 juin

Approbation de la réunion du 26 novembre 2024

Un des membres du CSE apporte une information supplémentaire et souhaite faire rectifier la réponse sur la question 6 « Collège Dorgelès »

En effet pourquoi uniquement la 112 a eu droit à un temps de mise en place supplémentaire et pas les autres lignes ?

Une étude sera refaite pour permettre un bon enchaînement, une bonne synchronisation de l'arrivée des cars. L'approbation sera remise à consultation.

Informations direction :

1. Point activité Commerciale

a. Appel d'offre :

- Nous venons de remettre l'appel de Fenay (avec augmentation de prix, mise à jour par rapport au coût du marché)
- Nous venons de recevoir la réponse de l'appel d'offre de Saint Apollinaire qui s'avère positif.
- A venir le Lot 9 Chatillon et SNCF transport de personnes

b. Tourisme :

- Un peu de retard depuis le début de l'année sur le budget, mais celui-ci a été vu très haut. Si l'on compare à l'activité 2023 le retard reste présent mais plus faible (de gros contrat en 2023). Un retraitement des données plus précis va être fait (rapport KM/Prix)

Dans la restructuration de Keolis BFC, la section Tourisme, les commerciaux auront une modification de leur analyse de tâches. En effet Agnès sera dédiée à la recherche de nouveaux contrats, dit à gros volume (notamment la « neige »)

3. Point sur les effectifs SARAH

- Départ Depart : Jean Eddy Jaures – Gilles Venero et El Abdalaoui Hassan
- Arrivée : Mendes Tavares et Sadiku
- CDD en cours : toujours les mêmes ; Michelin Franck est passé CDI
- Recrutement en cours
Conducteur Mirebeau sur Bèze
Mécanicien
Chef atelier (proposition en cours dossier à l'étude)

4. Point sur le compte rendu de l'atelier décomptes fiches de paie

Présentation du Power Point explicatif avec réajustement des dernières données.

Sur la page 7 mettre en remplacement la notion de mois mais noter les périodes (jour exact) et mettre dans l'ordre les mois (janvier à décembre).

Sur la page 8 dans le petit tableau supprimer : 2/3 lignes ...Hrs sup 25% et... qui n'ont plus lieu d'être le détail est informé dans le grand tableau avec la notion des 70/30

Pour les conducteurs ayant été aux JO le décompte sera repris manuellement vers la fin février (avant le décompte fin semestre). La filiale créatrice des JO a décalé toutes les primes et salaires.

5. Point sur les modalités de prises de CP en 2025

Rappel sur le fonctionnement des CP (une note de service va également être faite dans ce sens)

- Toutes les demandes doivent être faite sur l'application (avec présentation de la procédure sur l'application)
- Lors de la réponse positive ou négative une notification apparait.
- Faire sa demande avant la date butoir, anticiper ses vacances
- S'organiser avec son binôme et/ou les roulements
- L'application est vouée à évoluer (possibilité d'y mentionner des commentaire...)

5. Point sur le décalage des cycles de paie

Le Décalage entre les fiches de paie (heures) et les décomptes (primes) sera cette année de presque un mois.

Afin de rétablir la situation un rattrapage sera fait lors de la régularisation de fin de semestre en février.

Donc pour remédier aux problèmes il sera réglé les 2 quatorzaines du mois et une quatorzaine supplémentaire du 10 au 23 février 2025 (heures + primes.)

Nous repartirons donc le 24 février 2025 sur un semestre, un nouveau cycle où les 2 types de rémunérations seront juxtaposables.

Absentéisme et Accidentologie au travail SARAH

A fin novembre 2024 le taux d'absentéisme et accidentologie de travail cumulé est de 8.44% en 2024 au lieu de 7.29% en 2023

L'accidentologie serait stable mais l'absentéisme est en augmentation

Les deux cumulés nous donne une courbe sans réelle augmentation mais qui peine à diminuer.

2-RÉCAPITULATIF DES POINTS EN ATTENTE

6. Lino de la salle de pause

La direction nous informe qu'une demande sera faite auprès de « l'Entretien Dijonnais » pour effectuer un nettoyage en profondeur.

Le changement n'est pas prévu pour cette année 2025 mais au cas échéant pourra être fait pour 2026

7. Début des travaux de réfection à la suite du cambriolage

La direction nous informe que dès le lendemain les premières interventions vont avoir lieu. Les portes entrée et SAS vont être intégralement changées (étanche - sécurité)

Le monnayeur est en partie remis en service, il manque un dernier composant électronique. Compte tenu que les portes seront vitrées mais opaque, la cloison vers le monnayeur ne sera pas forcément utile (voir à l'usage) Une pergola fixe avec toit en PVC ainsi que des brises vues seront posés pour le printemps

3-MAINTENANCE

4-EXPLOITATION

A : MOBIGO :

- **Samedi 04 janvier un épisode de pluie verglassante a semé la pagaille sur les routes. Les conducteurs ont été laissés sans consignes bien que cet épisode ait été prévu et prévenu. On nous parle toujours du bon vouloir du conducteur mais lorsque celui-ci est en ligne, en milieu de parcours que doit-il faire ? Ne serait-il pas possible, pour la sécurité de tout le monde (conducteurs et clients), d'anticiper les départs ou reporter ?**

Nous convenons tous que ce fut un phénomène exceptionnel mais bien informé et l'information était juste par météo France

Le responsable d'exploitation, nous informe que pour les services Divia, les conducteurs ont été informés par le PC de stopper les services et de rester sur place. Les conducteurs au fur et à mesure ont également été contactés par la personne d'astreinte KB.

Il nous rappelle également que pour les services Mobigo, que la région ne nous a pas fait part de consignes pour l'arrêt ou la poursuite des lignes. Aucun arrêté préfectoral n'était en vigueur.

La gestion était difficile et a été faite au cas par cas.

Si le conducteur ne se sentait pas de faire la ligne, il s'arrêtait et attendait, mais à aucun moment il n'était autorisé à rentrer à vide.

Par chance l'épisode fût de courte durée et les services Divia commandés par le PC ont remis toutes les lignes en service. Les conducteurs Mobigo eux aussi au fur et à mesure ont pu poursuivre leurs journées, ils ont fait au mieux en fonction des conditions de circulations pour rentrer sans encombre.

Nous pouvons également préciser que lors de cette journée aucun accident matériel et humain n'a eu lieu.

B : DIVIA :

- **Les TAD, recevoir les réservations le soir après 20h est très tard... ne serait-il pas possible de faire évoluer à 19h ?**

Le Responsable d'exploitation nous rappelle que nous sommes tributaires des informations données par Divia (gestionnaire des réservations).

- Pour rappel, les réservations pour les lignes N3-5-9 la semaine sont possibles jusqu'à 19h00
- Elles nous sont transmises vers 19h15
- Le temps de traitement
- Celles-ci sont données en informations aux conducteurs vers 20h.

Le responsable d'exploitation nous précise que lors de la mise en place des TAD le grand roulement a été modifié et amélioré. Pour exemple sur la saison 2022/2023 le roulement était composé de 15 journées en « Dispo » alors que sur la saison 2024/2025 n'est plus que de 8 journées en « Dispo »

Les TAD du week end sont une gestion plus complexe, (optimisation du temps de travail, répartition des réservations sur d'autres services pour minimiser le déplacement des conducteurs) le volume est plus gros à traiter c'est pour cela que l'information conducteur n'arrive que vers 21h. Mais à savoir que sur un roulement de 18 semaines un conducteur Divia n'a que 3 samedi de programmé en TAD.

- Le responsable d'exploitation nous précise également que sur les TAD mobigo, les No-Show sont à mentionner auprès de l'animateur de ligne
- **La mise en service des tablettes (identifiants – code accès) est très fastidieuse. Très régulièrement la lenteur de réponse et les codes sont erronés.**

Le responsable d'exploitation nous informe que pendant une durée de plus de 15 jours, à la suite d' une mise à jour, une réinitialisation des mots de passe, les tablettes n'ont plus été accessibles. A ce jour tout est revenu dans l'ordre les codes tablettes et mot de passe ont été mis à jour, une note de service a été diffusé auprès des personnes utilisatrices.

- **Les Boitiers blancs des bus class**

Un des membres du CSE fait également part des difficultés de fonctionnement des boitiers valideur des Car Class. Le responsable d'exploitation précise qu'ils fonctionnent avec pour code d'accès 8801, il déplore également ce système d'exploitation pas très adapté au service, il aurait préféré le même type de valideur que dans les bus Divia. Mais malheureusement refusé par Divia Mobility.

Les données recueillies sont traitées par Keolis Bourgogne.

C : TOURISME

- **Le temps calculé pour l'exécution des billets collectifs est très souvent très juste (pas de temps de prise et fin de service ni de ménage ...)**

Le responsable d'exploitation rappelle quelques règles des billets collectifs journaliers

- Précise que le temps de ménage, lors d'un Billet Collectif journalier, est mis aléatoirement dans la journée.
- En cas de dépassement d'amplitude, le temps est à modifier sur le BC
- L'équilibre se fait par le paiement du temps coupure à 80%
- Lors d'un relais ou retour en voiture, le temps de 30mn de ménage/plein est également compté pour les GT.
- Les conducteurs Divia en relais voiture, n'ont pas de temps compté, par contre le pompiste a pour consigne, une fois par semaine d'effectuer les pleins de toutes les voitures.

D : TAD LIBERNET ET LIBERTY

- **Quel type de prestation, de service client, a été vendu pour ces TAD ?**
- **Quelle est la consigne pour les prises et dépose des clients ?**

La Direction nous informe qu'elle a été mise au courant par les conducteurs du type de clientèle transportée. Malgré notre équipement PMR la clientèle serait plutôt adaptées pour du transport VSL.

Un rendez-vous a été pris avec la « comcom » pour un point sur la dérive en cours et repréciser les termes du contrat.

5-SECURITE

- **Serait-il possible de créer une place de stationnement handicapée ?**

La direction nous précise que nous ne sommes pas un établissement voué à recevoir du public, donc nous n'avons aucune obligation d'en créer une.

- **L'éclairage du fond de parking voiture est très faible. Serait-il possible de diriger un spot à partir du lavage vers le fond.**

La direction nous informe d'aller voir directement Xavier Bourjon afin de lui présenter directement nos propositions :

- Soit rajout d'un spot vers le parking voiture à partir des poteaux existants
- Soit placer sur des poteaux des spots solaires à détection de présence
- Également voir pour déplacer ou rajouter, l'interrupteur de l'éclairage parking à proximité de l'entrée des bureaux donc attendant au bouton d'ouverture de portail.

6-ADMINISTRATIF

- **Sur l'application « My People Doc » de décembre, le transfert des données n'a pas été intégralement effectué. (Bien penser en février au réalignement les heures sup et les primes, prendre 3 quatorzaines à la place de 2)**

Le responsable d'exploitation nous informe que lors du transfert des données du service paie, un lien ne s'est pas fait ; un « beugue » informatique. Les feuilles de décompte relatif à la paie de décembre seront mises individuellement dans les casiers conducteurs.

Le réalignement des heures sera effectué lors du calcul de la fin de cycle (réponse dans le point 5. Point sur le décalage des cycles de paie)

- **Avons-nous une date pour le début des NAO ?**

La direction a fait parvenir la date de la première convocation au DS en début de semaine : 24 janvier 9h30

7- ŒUVRES SOCIALES

• Présentation des comptes 2024 et action de l'année 2024

Une présentation des dépenses et recettes Œuvres sociales et fonctionnement sur l'année 2024

OES dépenses	Budget 24	Réel 24	OES Recettes	Budget 24	Réel 24
Tache adm	450	132	Keolis	22000	25680
Billetterie	6000	3187	Billetterie	3000	3434
Com groupe	8500	7024	Com groupe	8500	8164
Carte illicado	13900	12648			
Animation Sortie cse	4400	8640	Animation sortie CSE		2667
	total	31631		total	39945

Dont factures mise en attente de règlement (puy fou + commande groupe) à hauteur 3400 €

FONC dépenses	Budget 24	Réel 24	FONC recettes	Budget 24	Réel 24
			keolis	9000	10275
Tache adm (reparation dallmayr)	2200	4700			
Com vers personnel (cadeau noel pub)	3000	4130			
Frais deplacements	3300	2460			
	total	11290		total	10275



CSE Keolis Bourgogne
17 rue du Bailly
21000 DIJON

ANIMATIONS 2024



Résultats activités Œuvres sociales 2024

- Janvier 2024 : Galette des Rois
- Février 2024 : crêpes party
- Soirée Keolis
- Avril 2024 : Voyage Madère
- Mai 2024 : Europa Park
- Juin 2024 : Food truck
- Juillet 2024 : Week end à l'étang
- Septembre 2024 : Petit déjeuner
- Octobre 2024 : Food truck
- Décembre 2024 : Marché Noel Montbéliard
- Brunch

Des albums photos
reportages ont été créé
(disponible au bureau du
CSE)

• **Présentation du budget 2025 et action de l'année 2025**

OES recettes	Budget 2025	OES dépenses	Budget 2025	FONCT recette	Budget 2025	FONCT dépenses	Budget 2025
keolis	22000	Tache adm	400	keolis	9000	Tache adm	2200
Com group	8500	Com group	8500			Com salarie	3000
Billetterie	1000	Billetterie	1620				
		Carte cadeau	14500			Frais mission	3300
total	31500	total	25020	total	9000	total	8500
		Reste pour Animation sortie CSE 2025	6480				

Faisant suite au cambriolage survenu au cours de l'année 2024, le CSE a contracté une assurance auprès de la compagnie « La Macif ».

Seront assurés les produits par CSE :

- En salle de pause conducteur : distributeurs boissons, snacking, télévision, micro-onde...
- Au bureau CSE : ordinateurs, frigos, divers produits bureautiques et animations

Programme OES 2025

1er semestre		
date	Produit	Budget provision
08/01/2025	Galettes	360
05/02/2025	Crêpes	120
01/05/2025	Puy du fou	
14/05/2025	P dej	100
12/06/2025	Food truck	1700
2e semestre		
05/07/2025	Étang	2000
10 ou 17/09/25	P dej	100
02 ou 09/10/25	Food truck	1500
29/11/2025	P dej	100
07/12/2025	Fête lumières	
17/12/2025	Brunch	500
	Total	6480

Les dates mentionnées sont informelles, elles peuvent changer en fonction des emplois du temps

- **Situation financière : liquidité au 31 décembre 2024**

Œuvres sociales : 12128 €

Fonctionnement : 4050 €

Associations : 3136 €

Après explicatif donné lors de la réunion, il a été convenu que l'arrêté des comptes sera soumis à approbation ultérieurement

8-QUESTIONS DIVERSES

Fin de réunion 12h30